MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18/12/2020

SITUATION DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE MONTPELLIER

A la demande conjointe de la direction de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Montpellier (ENSAM) et de sa tutelle, la direction générale des patrimoines, un cabinet extérieur a conduit en fin d'année 2019, auprès des personnels de l'école, un diagnostic des risques psycho-sociaux.

Ce diagnostic a fait émerger de présumés propos et comportements à connotation de harcèlement moral et de possibles violences sexistes et sexuelles. De tels faits étant graves et susceptibles de conduire à des sanctions disciplinaires et des poursuites pénales, la ministre de la Culture, Roselyne Bachelot-Narquin, a diligenté, dès son arrivée, une enquête administrative afin de faire la lumière sur leur réalité. Les conclusions de cette enquête ont été rendues.

Le ministère de la Culture met actuellement en œuvre l'ensemble des procédures disciplinaires qui s'imposent suite aux faits établis par ce rapport. Par ailleurs, le ministère de la Culture a décidé de procéder à un signalement sur la base de l'article 40 du code de procédure pénale, lequel a été transmis au Procureur de la République de Montpellier.

Le ministère de la Culture accompagnera par ailleurs l'école pour renforcer ses dispositifs d'alerte, de soutien psychologique et de prévention, et s'assurer du bon fonctionnement des instances et de la gouvernance.

Une personnalité bénéficiant d'une connaissance approfondie du secteur culturel et d'une expérience confirmée de postes à responsabilités se verra confier en janvier pour une durée prévisible de 6 mois la direction provisoire de l'école. Sa priorité sera de restaurer un climat d'étude et de travail serein.

Le ministère de la Culture suit avec la plus grande vigilance la situation de cette école, de ses étudiants et de ses personnels.

Ministère de la Culture
Délégation à l'information
et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr